

RCS : ROANNE  
Code greffe : 4201

Actes des sociétés, ordonnances rendues en matière de société, actes des personnes physiques

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de ROANNE atteste l'exactitude des informations transmises ci-après**

Nature du document : Actes des sociétés (A)

Numéro de gestion : 1965 B 00012  
Numéro SIREN : 406 580 126  
Nom ou dénomination : LES CONSTRUCTIONS METALLIQUES MONT

Ce dépôt a été enregistré le 13/10/2023 sous le numéro de dépôt 2146

**LES CONSTRUCTIONS METALLIQUES MONT**  
**Société par actions simplifiée**  
**au capital de 110 200 euros**  
**Siège social : 2 Route de Roanne, 42720 BRIENNON**  
**406 580 126 RCS ROANNE**

**PROCÈS-VERBAL DES DÉLIBÉRATIONS**  
**DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE**  
**DU 9 OCTOBRE 2023**

L'an deux mille vingt-trois,  
Le neuf octobre,  
A 11 heures,

Les associés de la société LES CONSTRUCTIONS METALLIQUES MONT se sont réunis en Assemblée Générale Ordinaire, au Cabinet BDMV Avocats sis 19 rue de la Résistance à ROANNE (42300), sur convocation adressée à chaque associé.

Conformément aux dispositions statutaires, il a été établi une feuille de présence signée par les associés présents et les mandataires des associés représentés, à laquelle sont annexés les pouvoirs des associés représentés.

L'Assemblée est présidée par Monsieur Philippe MONT, en sa qualité de Président de la Société.

Madame Estelle MONT est désignée comme secrétaire.

La feuille de présence, certifiée exacte par les membres du bureau, permet de constater que les associés présents, représentés ou ayant voté par correspondance possèdent 1 102 actions sur les 1 102 actions ayant le droit de vote.

Le Président de l'Assemblée constate que l'Assemblée Générale, réunissant au moins 65% des actions ayant le droit de vote, est régulièrement constituée et peut valablement délibérer.

La société FINANCIERE MONT, représentée par la société GROUPE NOEL, elle-même représentée par Monsieur Pierre NOEL, invitée à assister à la présente Assemblée, est présente.

Le Président de l'Assemblée dépose sur le bureau et met à la disposition de l'Assemblée :

- la lettre de démission de Monsieur Philippe MONT de son mandat de Président,
- la feuille de présence et la liste des associés,
- les pouvoirs des associés représentés par des mandataires,
- un exemplaire des statuts de la Société,
- la copie du protocole des cessions d'actions régularisé le 28 juillet 2023,
- le projet de l'acte réitératif des cessions d'actions,
- le rapport du Président,
- le texte des résolutions soumises au vote de l'Assemblée.

PM EN MP

Le Président déclare que les documents visés ci-dessus ont été adressés aux associés ou tenus à leur disposition au siège social, à compter de la convocation de l'Assemblée.

L'Assemblée lui donne acte de cette déclaration.

Le Président rappelle ensuite que l'Assemblée est appelée à délibérer sur l'ordre du jour suivant :

### **ORDRE DU JOUR**

- Lecture du rapport du Président,
- Constat de la démission de Monsieur Philippe MONT de ses fonctions de Président de la Société sous réserve de la réalisation effective des cessions d'actions envisagées par tous les actionnaires de la Société au profit d'une société tierce, la société FINANCIERE MONT,
- Constatation de la réalisation définitive des cessions d'actions susvisées,
- Nomination de la société FINANCIERE MONT en qualité de nouvelle Présidente de la Société, en remplacement de Monsieur Philippe MONT, démissionnaire,
- Pouvoirs pour l'accomplissement des formalités.

Il est ensuite donné lecture du rapport du Président.

Puis le Président déclare la discussion ouverte.

Personne ne demandant la parole, le Président met successivement aux voix les résolutions suivantes :

### **PREMIERE RÉOLUTION**

L'Assemblée Générale, après avoir entendu la lecture du rapport du Président, et connaissance prise de la démission des fonctions de Président par Monsieur Philippe MONT, prend acte de ladite démission, à effet de ce jour, sous réserve de la réalisation des cessions d'actions envisagées par tous les actionnaires au profit d'une société tierce, la société FINANCIERE MONT.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des voix des associés.

---

### ***INTERRUPTION DE SEANCE***

*La séance est interrompue pour qu'il puisse être procédé à la régularisation de l'acte réitératif des cessions par Monsieur Philippe MONT, Madame Estelle MONT, Messieurs Alexandre et Henry MONT et Madame Camille MONT au profit de la société FINANCIERE MONT, de l'intégralité des actions qu'ils détiennent respectivement au capital de la Société. Chaque partie ou leur mandataire régularise les ordres de mouvements correspondants. Ces actes régularisés, la séance peut désormais reprendre avec l'Associé unique de la Société, savoir la société FINANCIERE MONT.*

---

### ***REPRISE DE SEANCE***

---

PN    EM    MD

## DEUXIEME RÉSOLUTION

L'Associé unique, après avoir pris connaissance de l'acte portant réitération des cessions par Monsieur Philippe MONT, Madame Estelle MONT, Messieurs Alexandre et Henry MONT et Madame Camille MONT au profit de la société FINANCIERE MONT de l'intégralité des actions qu'ils détiennent respectivement au capital de la Société, ainsi que des ordres de mouvement correspondants, constate la réalisation effective desdites cessions, et prend acte corrélativement, de la prise d'effet, ce jour, de la démission de Monsieur Philippe MONT de ses fonctions de Président de la Société.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des voix des associés.

## TROISIEME RÉSOLUTION

L'Associé unique, en conséquence de l'adoption des résolutions qui précèdent, décide de nommer en qualité de nouvelle Présidente de la Société, en remplacement de Monsieur Philippe MONT, démissionnaire :

### **La société FINANCIERE MONT**

Société par actions simplifiée (SAS) au capital de 1 000 euros

Siège social : 3 Impasse Grange Rouge 69400 LIMAS

Immatriculée au RCS de VILLEFRANCHE-TARARE sous le numéro 979 859 303,

Représentée par sa Présidente, la société GROUPE NOEL,  
elle-même représentée par Monsieur Pierre NOEL,

Conformément aux dispositions statutaires, la Présidence assumera sous sa responsabilité la direction générale de la Société et représentera celle-ci à l'égard des tiers.

Elle est investie dans les limites légales des pouvoirs les plus étendues pour agir en toute circonstance au nom de la Société.

La Présidence pourra se voir attribuer une rémunération au titre de l'exercice de ses fonctions dont le montant sera fixé par une décision ultérieure de l'Associé unique.

En toute hypothèse, la Présidence sera remboursée de ses frais de représentation et de déplacement sur présentation de justificatifs.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des voix des associés.

*La société FINANCIERE MONT, représentée par sa Présidente, la société GROUPE NOEL elle-même représentée par Monsieur Pierre NOEL, remercie l'Associé unique de la confiance qu'il veut bien lui marquer, accepte les fonctions de Présidente et confirme qu'elle remplit les conditions légales, réglementaires et statutaires nécessaires à leur exercice.*

## QUATRIEME RÉSOLUTION

L'Assemblée Générale donne tous pouvoirs au porteur de copies ou d'extraits du présent procès-verbal pour remplir toutes formalités de droit.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des voix des associés.

PN EN MB

L'ordre du jour étant épuisé et personne ne demandant plus la parole, le Président déclare la séance levée.


De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui, après lecture, a été signé par les membres du bureau, à la fois par le Président démissionnaire et par la Présidente nouvellement désignée, ainsi que le nouvel Associé unique de la Société.

**Le Président démissionnaire**

Monsieur Philippe MONT

*« Bon pour démission de mes fonctions de Président »*

*Bon pour démission de mes fonctions de président.*



**Le secrétaire**

Madame Estelle MONT



**La nouvelle Présidente / Associée unique**

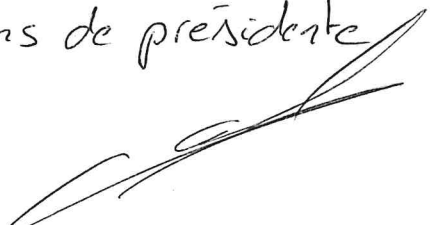
La société FINANCIERE MONT

Représentée par la société GROUPE NOEL

Elle-même représentée par Monsieur Pierre NOEL

*« Bon pour acceptation des fonctions de Présidente »*

*Bon pour acceptation des fonctions de présidente*



*PN EM VS*